

**Comptabilité - Exercice 2005 - Transferts de crédits**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les transferts intervenus en dépenses de fonctionnement et ceux à intervenir en dépenses d'investissement entre le 03/06/2005 et le 25/06/2005.

Ces opérations, qui sont sans incidence sur la masse des dotations budgétaires de la Commune, sont regroupées dans le tableau ci-après :

## Section de fonctionnement - Transferts de crédits réalisés

Montant	Imputation initiale		Imputation nouvelle
<b>BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES</b>			
1 000 011	020 6042 20200	Charges à caractère général - Administration générale de la collectivité - Achats de prestations de services autres que terrain à aménager - Budget	65 822 6572 89127 20200
4 000 011	321 6188 45000	Charges à caractère général - Bibliothèques et médiathèques - Services extérieurs - Autres frais divers - Bibliothèques et Archives	012 321 64131 45000
1 245 65	95 6574 30200	Autres charges de gestion courante - Aides au tourisme - Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé - Développement Local	65 91 6574 30200
<b>BUDGET ANNEXE EAUX</b>			
2 000 011	6061 30700	Charges à caractère général - Fournitures non stockables (eau, énergie) - Eaux	67 673 30700
			Charges exceptionnelles - Titres annulés sur exercices antérieurs - Eaux

## Section d'investissement - Demandes de transferts de crédits

Montant	Imputation initiale		Imputation nouvelle
<b>BUDGET PRINCIPAL - DÉPENSES</b>			
2 800 23	020 2313 501 10042	Immobilisations en cours - Administration générale de la collectivité - Immobilisations corporelles en cours - Constructions - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière - Domaine	20 020 2031 501 10042
300 23	824 2315 3623 30000	Immobilisations en cours - Autres opérations d'aménagement urbain - Immobilisations corporelles en cours - Installation matériel et outillage techniques - Dépenses de proximité - Direction Générale des Services Techniques	21 020 2188 511 32000
			Immobilisations incorporelles - Administration générale de la collectivité - Frais d'études - Domaine de l'urbanisme et de l'action foncière - Domaine
			Immobilisations corporelles - Administration générale de la collectivité - Autres immobilisations corporelles - Domaine du parc automobile et matériels divers - Parc Auto et Déchets

---

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 15 juillet 2005.*